

RÉUNION du 15 DECEMBRE 2014

L'an deux mil quatorze, le quinze décembre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BADAIRE, Maire.

PRÉSENTS	ABSENTS	POUVOIR à
Monsieur Jean-Claude BADAIRE		
Madame Michelle PRUNEAU		
Madame Mauricette ODRY		
Mme Catherine SIMONNEAU		
Madame Anne-Laure THOMAS		
Madame Murielle VILLATTE		
Monsieur Jean-Pierre BEDU		
Monsieur Claude BORNE		
Monsieur Marc DEFOSSE		
	Monsieur Damien DIOT	
	Monsieur Claude MONTAIGU	M. Jean-Claude BADAIRE

Date de la convocation	Date d'affichage	Secrétaire de séance
08 décembre 2014	08 décembre 2014	Mme Michelle PRUNEAU

Approbation du Compte rendu du Conseil du 17 novembre 2014.

RACCORD DU SYSTEME D'ALERTE AUX POPULATIONS :

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de visite effectuée le 1^{er} septembre 2014, par la société Eiffage et un représentant de la Préfecture du Loiret. Cette visite avait pour but de contrôler la possibilité de raccordement au nouveau système d'alerte et d'information des populations. Une convention entre la Commune et La Préfecture du Loiret a été proposé, prévoyant l'installation et le raccordement à la sirène existante.

Suite à la lecture de la convention, le Conseil à l'unanimité de ses membres présents, charge Monsieur le Maire de signer la dite convention entre la Commune et La Préfecture du Loiret.

ABATTAGE DE SAPINS :

Monsieur Claude Montaigu a demandé à une société de forestier un devis relatif à l'abattage des sapins à la lagune et à l'arrière du cimetière. L'étude de cette opération sera faite lors d'un prochain conseil.

QUESTIONS DIVERSES :

Flash info. Monsieur le Maire remercie la commission communication pour son implication et sa rapidité de travail pour ce flash info.

Commission sécurité :

Comme décidé lors de la réunion du 18 septembre 2014, la commission composée de Madame Anne-Laure Thomas, Messieurs Marc Défossé, (coordinateur), Claude Borne, Jean-Pierre Bedu a étudié les problèmes liés à la sécurité routière dans le centre bourg.

Plusieurs possibilités sont envisagées. Monsieur le Maire informe les membres de la commission que les routes du centre bourg sont départementales et qu'il faut dans un premier temps demander l'avis à la D.R.D. (Direction des Routes Départementales). Le sujet sera à nouveau évoqué lors d'un prochain conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.

BADAIRE Jean-Claude Maire	THOMAS Anne-Laure Conseillère	MONTAIGU Claude Conseiller Pouvoir à M. Badaire	BORNE Claude Conseiller
PRUNEAU Michelle 1e Adjointe	DIOT Damien Conseiller Absent	SIMONNEAU Catherine Conseillère	VILLATTE Murielle Conseillère
ODRY Mauricette 2e Adjointe	DEFOSSE Marc Conseiller	BEDU Jean-Pierre Conseiller	